



61, RUE HENRI REGNAULT
92075 – LA DEFENSE CEDEX

VISION DU MONDE

Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 30 septembre 2021

Vision du Monde

Association régie par la loi du 1^{er} juillet 1901

N° SIREN : 449 349 026

Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 30 septembre 2021

Aux Membres,

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre Assemblée générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de Vision du Monde, relatifs à l'exercice clos le 30 septembre 2021 tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de l'association à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le code de commerce et par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes, sur la période du 1^{er} octobre 2020 à la date d'émission de notre rapport.

Observation

Sans remettre en cause l'opinion exprimée ci-dessus, nous attirons votre attention sur le point suivant exposé dans la note page 9 « *Changement de méthode comptable* » de l'annexe des comptes annuels concernant le changement de méthode comptable opéré dans la cadre de la première application du règlement ANC 2018-06 (modifié par le règlement ANC 2020-08) et ses principaux impacts sur les comptes annuels clos au 30 septembre 2021.

Justification des appréciations

La crise mondiale liée à la pandémie de COVID-19 crée des conditions particulières pour la préparation et l'audit des comptes de cet exercice. En effet, cette crise et les mesures exceptionnelles prises dans le cadre de l'état d'urgence sanitaire induisent de multiples conséquences pour les entreprises, particulièrement sur leur activité et leur financement, ainsi que des incertitudes accrues sur leurs perspectives d'avenir. Certaines de ces mesures, telles que les restrictions de déplacement et le travail à distance, ont également eu une incidence sur l'organisation interne des entreprises et sur les modalités de mise en œuvre des audits.

C'est dans ce contexte complexe et évolutif que, en application des dispositions des articles L.823-9 et R.823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les appréciations suivantes qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importantes pour l'audit des comptes annuels de l'exercice.

Elles ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués, sur le caractère raisonnable des estimations significatives retenues et sur la présentation d'ensemble des comptes, notamment pour ce qui concerne :

- La conformité aux dispositions du règlement ANC n°2018-06 du compte de résultat par origine et par destination (CROD) et du compte d'emploi annuel des ressources (CER), ainsi que le caractère approprié des modalités et hypothèses retenues pour leur élaboration, présentées dans « l'annexe au compte d'emploi des ressources collectées auprès du public ».

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport financier et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux membres.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de l'Association à poursuivre son exploitation, de présenter dans les comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il était prévu de liquider l'association ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Conseil d'administration.

Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L. 823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre association.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en

œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;

- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que des informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de l'entité à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent des opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Le Commissaire aux comptes
Mazars

Paris-La Défense, le 16 mars 2022.

Aurélie JOUBIN

Bilan Actif

Bilan Actif	Du 01/10/2020 au 30/09/2021			Au 30/09/2020
	Brut	Amort. Prov.	Net	Net
Actif immobilisé				
Immobilisations incorporelles				
Frais d'établissement				
Frais de recherche et de développement				
Donations temporaires d'usufruit				
Concessions, brevets et droits similaires	303 790	279 291	24 499	36 859
Autres immobilisations incorporelles				
Immobilisations incorporelles en cours				
Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles				
Immobilisations corporelles				
Terrains				
Constructions				
Installations techniques, matériel et outillages industriels				
Autres immobilisations corporelles	110 333	94 841	15 492	21 507
Immobilisations corporelles en cours				
Avances et acomptes sur immobilisations corporelles				
Biens reçus par legs ou donations destinés à être cédés				
Immobilisations financières				
Participations et créances rattachées				
Autres titres immobilisés				
Prêts				
Autres immobilisations financières	61 160		61 160	61 160
TOTAL I	475 283	374 132	101 151	119 525
Comptes de liaison II				
Actif circulant				
Stocks et encours	6 912	6 912		
Créances				
Créances clients, usagers et comptes rattachés	36 801		36 801	13 633
Créances reçues par legs ou donations				
Autres	784 042	57 243	726 800	778 166
Valeurs mobilières de placement	200 000		200 000	200 000
Instruments de trésorerie				
Disponibilités	2 690 868		2 690 868	1 622 532
Charges constatées d'avance	89 252		89 252	101 502
TOTAL III	3 807 876	64 155	3 743 721	2 715 833
Frais d'émission des emprunts IV				
Primes de remboursement des obligations V				
Écarts de conversion actif VI	10 885		10 885	17 180
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV + V + VI)	4 294 043	438 287	3 855 757	2 852 539

Bilan Passif

Bilan Passif	30/09/2021	30/09/2020
Fonds propres		
Fonds propres sans droit de reprise		
Fonds propres statutaires		
Fonds propres complémentaires		
Fonds propres avec droit de reprise		
Fonds propres statutaires		
Fonds propres complémentaires		
Écarts de réévaluation		
Réserves		
Réserves statutaires ou contractuelles		
Réserves pour projet de l'entité		
Autres réserves		
Report à nouveau	673 640	562 188
Excédent ou déficit de l'exercice	101 433	111 452
Situation nette	775 073	673 640
Fonds propres consommables		
Subventions d'investissement		
Provisions règlementées		
TOTAL I	775 073	673 640
Comptes de liaison	II	
Fonds reportés et dédiés		
Fonds reportés liés aux legs ou donations		
Fonds dédiés	2 371 910	1 355 465
TOTAL III	2 371 910	1 355 465
Provisions		
Provisions pour risques	10 885	17 180
Provisions pour charges		
TOTAL IV	10 885	17 180
Emprunts et dettes		
Emprunts obligataires et assimilés		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit		
Emprunts et dettes financières diverses	30 400	30 400
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	249 402	483 553
Dettes des legs ou donations		
Dettes fiscales et sociales	319 586	280 225
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
Autres dettes	98 500	12 075
Instruments de trésorerie		
Produits constatés d'avance		
TOTAL V	697 888	806 253
Écarts de conversion passif	VI	
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV + V + VI)	3 855 757	2 852 539

Compte de résultat

Compte de résultat	30/09/2021	30/09/2020
Produits d'exploitation		
Cotisations		
Ventes de biens et services		
Ventes de biens		3 442
- Dont ventes de dons en nature		
Ventes de prestations de services	164 549	131 879
- Dont parrainages		
Ventes de marchandises		
Concours publics et subventions d'exploitation	525 891	750 042
Dons manuels	10 257 597	
Mécénats	74 792	
Legs, donations et assurance vie		
Contributions financières	196 141	
Reprises sur amortissements, dépréciations, provisions et transferts de charges	393 494	331 666
Utilisation des fonds dédiés	1 355 465	1 232 846
Autres produits	1 509	9 742 378
TOTAL I	12 969 438	12 192 253
Charges d'exploitation		
Achats de marchandises		9 118
Variation de stocks		-6 912
Autres achats et charges externes	1 814 715	1 956 641
Aides financières	6 679 482	6 991 206
Impôts, taxes et versements assimilés	165 923	126 118
Salaires et traitements	1 275 580	1 137 812
Charges sociales	537 727	453 899
Dotations aux amortissements	25 414	32 165
Dotations aux provisions		
Reports en fonds dédiés	2 371 911	1 352 052
Autres charges	4 564	11 123
TOTAL II	12 875 316	12 063 222
RESULTAT D'EXPLOITATION (I-II)	94 122	129 031
Produits financiers		
Reprises sur provisions, dépréciations et transferts de charge	17 180	
TOTAL III	17 180	0
Charges financières		
Dotations financières aux amortissements, dépréciations et provisions	10 885	17 180
TOTAL IV	10 885	17 180
RESULTAT FINANCIER (III - IV)	6 295	-17 180
RESULTAT COURANT AVANT IMPÔTS (I - II + III-IV)	100 417	111 851
Produits exceptionnels		
Sur opérations de gestion		
Sur opérations en capital		
TOTAL V	0	0
Charges exceptionnelles		
Sur opérations de gestion		
TOTAL VI	0	0
RESULTAT EXCEPTIONNEL (V - VI)	0	0
Impôts sur les bénéfices (VIII)	-1 015	400
TOTAL DES PRODUITS (I + III + V)	12 986 618	12 192 253
TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VII + VIII)	12 885 186	12 080 802
Excédent ou déficit	101 432	111 451

Compte de résultat (suite)

Compte de résultat	30/09/2021	30/09/2020
CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE		
Dons en nature		
Prestations en nature	27 318	
Bénévolat	33 091	57 429
TOTAL	60 409	57 429
CHARGES DES CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE		
Secours en nature		
Mises à disposition gratuite de biens		
Prestations en nature	27 318	
Mise à disposition gratuite de biens et services		
Personnel bénévole	33 091	57 429
TOTAL	60 409	57 429

Annexe

Présentation

Vision du Monde, association loi 1901, est membre du Réseau international World Vision, fondé en 1950 et présent dans près de 100 pays. D'inspiration chrétienne, l'association a pour but, de procurer un soutien et une aide humanitaire, au sens le plus large possible, aux personnes dans le besoin notamment grâce au parrainage d'enfants dans le cadre d'une aide au développement. L'action de l'association est guidée par la volonté de servir les plus pauvres sans aucune distinction de religion, de race, d'appartenance ethnique ou de sexe.

L'association collabore avec les équipes locales pour la mise en œuvre des projets. Ainsi, les flux financiers sont gérés de bout en bout par Vision du Monde et le réseau auquel elle appartient. Grâce à la confiance de ses donateurs, le Réseau World Vision est la première ONG de parrainage d'enfants au monde, avec plus de 3 millions d'enfants parrainés. World Vision est partenaire de l'Unicef, du Comité international de la Croix-Rouge, du Haut-Commissariat des Nations Unies pour les réfugiés et du Programme Alimentaire Mondial. Vision du Monde est une entité juridique indépendante qui gère, contrôle et évalue ses 17 programmes de développement en étroite collaboration avec les équipes locales de World Vision.

Outre la mise en œuvre de programmes humanitaires de développement et d'urgence auprès des populations les plus pauvres, Vision du Monde s'applique à sensibiliser le public et les institutions en France sur la nécessité d'aider les populations les plus pauvres où qu'elles se trouvent, à travers des activités de plaidoyer, dans le respect des valeurs de World Vision International.

Règles et méthodes comptables

Annexe au bilan et au compte de résultat de l'exercice clos le 30/09/2021 dont le total du bilan avant répartition est de 3 855 757 Euros et au compte de résultat de l'exercice, présenté sous forme de liste et dégageant un résultat de 101 433 Euros.

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/10/2020 au 30/09/2021.

Les notes ou tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

Les comptes annuels ont été établis conformément aux dispositions du Code de Commerce, du plan comptable général et du règlement ANC n°2018-06 du 5 décembre 2018 modifié par l'ANC n°2020-08 relatif aux comptes annuels des personnes morales de droit privé à but non lucratif.

Les conventions générales comptables ont été appliquées, dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre à l'exception du changement de méthodes lié à l'application du règlement ANC n°2018-06 modifié par l'ANC n°2020-08,
- indépendance des exercices,

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Changement de méthode

L'association a mis en place au 1er octobre 2020, le nouveau règlement comptable 2018-06. L'application de ce nouveau référentiel a eu pour conséquence exclusive la modification de la présentation des comptes annuels. Les principaux changements portent sur les postes ci-dessous :

- Les concours publics et subventions regroupent les financements reçus des administrations publiques
- Les ressources liées à la générosité du public sont désormais répartis en dons manuels et mécénats
- Les ressources reçues d'autres personnes morales de droit privé à but non lucratif sont présentées en contributions financières
- Les versements aux projets sont inscrits en aides financières et non plus en subventions accordées par l'association.
- Le montant des ressources reportées liées à la générosité du public, hors fonds dédiés, du compte emploi des ressources qui correspond désormais strictement au solde des fonds propres disponibles collectés auprès du public.

Faits caractéristiques

Pour la deuxième année consécutive, la crise sanitaire a impacté l'activité de l'association ; elle a notamment empêché de mener quelques actions de collecte et, sur le terrain, elle a ralenti la mise en œuvre de certaines activités de nos programmes. Néanmoins, la mise en place de solutions digitales et la généralisation des outils de télétravail ont permis de maintenir un bon niveau d'activité.

Immobilisations incorporelles et corporelles

Les immobilisations sont évaluées à leur coût d'acquisition ou de production, compte tenu des frais nécessaires à la mise en état d'utilisation de ces biens, et après déduction des rabais commerciaux, remises, escomptes de règlements obtenus.

A compter de l'exercice 2017-2018, l'association a décidé d'immobiliser les frais de développement de son site.

Les amortissements sont calculés, en fonction de la durée d'utilisation prévue, suivant le mode linéaire ou dégressif en fonction de la durée d'utilité prévue.

- Logiciels 2 à 5 ans,
- Site internet 5 ans,
- Agencements et aménagements 4 à 5 ans,
- Mobilier de bureau et informatique 3 ans,
- Mobilier 3 à 5 ans.

Participations, autres titres immobilisés, valeurs mobilières de placement

La valeur brute des immobilisations financières est constituée par le coût d'achat hors frais accessoires. Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à cette valeur, une dépréciation est constituée du montant de la différence.

Les valeurs mobilières de placement sont évaluées à leur coût d'acquisition à l'exclusion des frais engagés pour leur acquisition. En cas de cession portant sur l'ensemble des titres de même nature conférant les mêmes droits, la valeur des titres est estimée selon la méthode FIFO (premier entré, premier sorti).

Au 30 septembre 2021, la valeur comptable du portefeuille de titres de placement se compose d'un compte à terme pour 200 000 euros.

Stocks

Les stocks sont évalués suivant la méthode "du coût moyen unitaire pondéré" (CMUP). Compte tenu du risque de mévente, une dépréciation a été constatée au cours des exercices antérieurs.

Créances et dettes

Les créances et les dettes sont valorisées à leur valeur nominale. Une dépréciation des créances est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

Provision pour risques et charges

Les provisions pour risques et charges sont déterminées en application du règlement CRC 00-06. De ce fait, seuls les risques identifiés et rendus probables par un événement en cours à la clôture sont provisionnés.

Fonds dédiés et reportés

Les fonds dédiés enregistrent à la clôture de l'exercice, la partie des ressources affectées par des tiers financeurs à des projets définis, qui n'a pu encore être utilisée conformément à l'engagement pris à leur égard.

Le solde de fonds dédiés au 30 septembre 2021 de 2 371 910 euros correspond donc aux fonds collectés par Vision du Monde France restant à reverser aux entités Vision du Monde locales.

Contributions volontaires en nature

La valorisation du bénévolat au titre des activités de l'exercice est de 33 091 euros correspondant à 2.306 heures au taux horaire moyen chargé de 14,35€/heure.

L'association bénéficie de mécénats de compétence pour un montant de 27 318 euros.

Rémunérations versées à certains dirigeants

En application de l'article 20 de la loi relative au volontariat associatif du 23 mai 2006, les membres du Conseil d'Administration de l'association ne perçoivent pas de rémunération, ni ne bénéficient d'avantages en nature

Régime fiscal

La gestion de l'association étant désintéressée, elle bénéficie du régime dérogatoire exposé dans les instructions fiscales du 15 septembre 1998 et le 16 février 1999 relatives aux organismes sans but lucratif.

Les activités commerciales de l'association Vision du Monde que sont les activités de sous location sont assujetties aux impôts commerciaux.

Etat des immobilisations

CADRE A	Valeur brute en début d'exercice	Augmentations	
		Réévaluation de l'exercice	Acquisitions créances virements
Frais d'établissement et de développement			
Donations temporaires d'usufruit			
Autres postes d'immobilisations incorporelles	303 790		
TOTAL	303 790		
Terrains			
Constructions :			
- Sur sol propre			
- Sur sol d'autrui			
Installations :			
- Générales, agencements et aménagements constructions			
- Techniques, matériel et outillage			
- Générales, agencements et aménagements divers	4 363		
Matériel :			
- De transport			
- De bureau et informatique, mobilier	98 930		7 040
Emballages récupérables et divers			
Immobilisations corporelles en cours			
Avances et acomptes			
Biens reçus par legs ou donations destinés à être cédés			
TOTAL	103 293		7 040
Participations évaluées par mise en équivalence			
Autres :			
- Participations			
- Titres immobilisés			
Prêts et autres immobilisations financières	61 160		
TOTAL	61 160		
TOTAL GÉNÉRAL	468 243		7 040

CADRE B	Diminutions		Valeur brute des immos en fin d'exercice	Réévaluation légale ou éval. par mise en équival.
	Virement	Cession		Valeur d'origine des immos en fin d'exercice
Frais d'établissement et de développement				
Donations temporaires d'usufruit				
Autres postes d'immobilisations incorporelles			303 790	
TOTAL			303 790	
Terrains				
Constructions :				
- Sur sol propre				
- Sur sol d'autrui				
Installations :				
- Gales, agencés et aménagt. const.				
- Techniques, matériel et outillage				
- Gales, agencés et aménagt. divers			4 363	
Matériel :				
- De transport				
- De bureau et informatique, mobilier			105 970	
Emballages récupérables et divers				
Immobilisations corporelles en cours				
Avances et acomptes				
Biens reçus par legs ou donations destinés à être cédés				
TOTAL			110 333	
Participations évaluées par mise en équivalence				
Autres :				
- Participations				
- Titres immobilisés				
Prêts et autres immobilisations financières			61 160	
TOTAL			61 160	
TOTAL GÉNÉRAL			475 283	

Etat des amortissements

CADRE A - Situations et mouvements de l'exercice	Montant au début de l'exercice	Augment.	Diminu.	Montant en fin d'exercice
Frais d'établissement et développement				
Donations temporaires d'usufruit				
Autres postes d'immobilisations incorporelles	266 931	12 360		279 291
TOTAL	266 931	12 360		279 291
Terrains				
Constructions : - Sur sol propre				
- Sur sol d'autrui				
Installations générales, agencements et aménagements des constructions				
Installations techniques, matériel et outillage industriel				
Installations générales, agencements et aménagements divers	4 363			4 363
Matériel de transport				
Matériel de bureau et informatique, mobilier	77 423	13 054		90 478
Emballages récupérables et divers				
TOTAL	81 787	13 054		94 841
TOTAL GÉNÉRAL	348 718	25 414		374 132

CADRE B - Ventilation des mouvements affectant la provision pour amortissements dérogatoires	Dotations			Reprises			Mouvement net des amort. en fin d'exercice
	Différentiel de durée	Mode dégressif	Amort. fiscal exceptionnel	Différentiel de durée	Mode dégressif	Amort. fiscal exceptionnel	
Frais d'établissement et dvp.							
Donations temporaires d'usufruit							
Autres postes d'immo. incorp.							
TOTAL							
Terrains							
Constructions : - Sur sol propre							
- Sur sol d'autrui							
Inst. gales, agenc. et aménag. des construc.							
Inst. tech. mat. et outil. indus.							
Inst. gales, agenc. et aménag. divers							
Matériel de transport							
Mat. de bureau et info. mob.							
Emballages récup. et divers							
TOTAL							
Frais d'acq. de titres de particip.							
TOTAL GÉNÉRAL							
DOTATIONS NON VENTILÉES			REPRISES NON VENTILÉES			TOTAL GÉNÉRAL NON VENTILÉ	

CADRE C - Mouvements de l'exercice affectant les charges réparties sur plusieurs exercices	Montant net au début de l'exercice	Augment.	Dot. exercice aux amort.	Montant net en fin d'exercice
Frais d'émission d'emprunts à étaler				
Primes de remboursement des obligations				

Etat des provisions et dépréciations

Nature des provisions	Montant au début de l'exercice	Augmentations : dotations de l'exercice	Diminutions : reprises à la fin de l'exercice	Montant à la fin de l'exercice
Réglémentées				
Provisions pour :				
- Reconstitution des gisements				
- Investissements				
- Hausse des prix				
Amortissements dérogatoires				
Provisions pour prêts d'installation				
Autres provisions réglémentées				
TOTAL I				
Risques et charges				
Provisions pour :				
- Litiges				
- Garanties données aux clients				
- Pertes sur marché à terme				
- Amendes et pénalités				
- Pertes de change	17 180	10 885	17 180	10 885
- Pensions et obligations				
- Impôts				
- Renouvellement des immobilisations				
- Gros entretien et grandes révisions				
- Charges sociales et fiscales sur congés à payer				
Autres provisions pour risques et charges				
TOTAL II	17 180	10 885	17 180	10 885

Nature des dépréciations	Montant au début de l'exercice	Augmentations : dotations de l'exercice	Diminutions : reprises à la fin de l'exercice	Montant à la fin de l'exercice
Dépréciations				
Immobilisations :				
- Incorporelles				
- Corporelles				
- Biens reçus par legs ou donations				
- Titres mis en équivalence				
- Titres de participation				
- Financières				
Sur stocks et en cours	6 912			6 912
Sur comptes clients				
Sur créances reçues par legs ou donations				
Autres provisions pour dépréciation	57 243			57 243
TOTAL III	64 155			64 155
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III)	81 335	10 885	17 180	75 039
- D'exploitation				
Dont dotations et reprises : - Financières		10 885	17 180	
- Exceptionnelles				

Etat des créances et dettes

Créances	Montant brut	Liquidité de l'actif	
		Échéances à moins d'1 an	Échéances à plus d'1 an
De l'actif immobilisé			
Créances rattachées à des participations			
Prêts			
Autres immobilisations financières	61 160		61 160
De l'actif circulant			
Clients et usagers douteux ou litigieux			
Clients, usagers et comptes rattachés	36 801	36 801	
Reçues sur legs ou donations			
Personnel et comptes rattachés			
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	863	863	
Impôts sur les bénéfices			
Taxe sur la valeur ajoutée	6 601	6 601	
Autres impôts, taxes et versements assimilés			
Divers	2 000	2 000	
Confédération, fédération, union, associations affiliées			
Débiteurs divers	774 578	774 578	
Charges constatées d'avance	89 252	89 252	
TOTAL	971 255	910 096	61 160

Dettes	Montant brut	Degré d'exigibilité du passif		
		Échéances à moins d'1 an	Échéances à plus d'1 an	Échéances à plus de 5 ans
Emprunts obligataires et assimilés				
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit :				
- A 1 an max. à l'origine				
- A plus d'1 an à l'origine				
Emprunts et dettes financières diverses	30 400	30 400		
Fournisseurs et comptes rattachés	249 402	249 402		
Dettes des legs ou donations				
Personnel et comptes rattachés	116 298	116 298		
Sécurité sociale et autre organismes sociaux	161 519	161 519		
Impôts sur les bénéfices	507	507		
Taxe sur la valeur ajoutée	6 141	6 141		
Autres impôts, taxes et assimilés	35 122	35 122		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
Confédération, fédération, union, associations affiliées				
Autres dettes	98 500	98 500		
Produits constatés d'avance				
TOTAL	697 888	697 888		

Charges à payer et produits à recevoir

Charges à payer incluses dans les postes suivants du bilan	Exercice clos le	Exercice clos le
	30/09/2021	30/09/2020
Emprunts obligataires convertibles		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit		
Emprunts et dettes financières diverses		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	45 623	274 291
Dettes des legs ou donations		
Dettes fiscales et sociales	208 816	188 608
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
Autres dettes	7 495	
TOTAL	261 934	462 898

Produits à recevoir inclus dans les postes suivants du bilan	Exercice clos le	Exercice clos le
	30/09/2021	30/09/2020
Créances rattachées à des participations		
Autres titres immobilisés		
Prêts		
Autres immobilisations financières		
Créances clients et comptes rattachés		
Créances reçues par legs ou donations		
Autres créances	2 863	4 170
Valeurs mobilières de placement		
Disponibilités		
TOTAL	2 863	4 170

Produits et charges constatés d'avance

Produits constatés d'avance		Exercice clos le	Exercice clos le
		30/09/2021	30/09/2020
Produits :	- D'exploitation		
	- Financiers		
	- Exceptionnels		
TOTAL			

Charges constatées d'avance		Exercice clos le	Exercice clos le
		30/09/2021	30/09/2020
Charges :	- D'exploitation	89 252	101 502
	- Financières		
	- Exceptionnelles		
TOTAL		89 252	101 502

Compte de résultat par origine et destination

Produits et charges par origine et destination	30/09/2021		30/09/2020	
	TOTAL	Dont générosité du public	TOTAL	Dont générosité du public
Produits par origine				
Produits liés à la générosité du public				
Cotisations sans contrepartie				
Dons, legs et mécénats				
Dons manuels	10 257 597	10 257 597		
Legs, donations et assurance-vie				
Mécénats				
Autres produits liés à la générosité du public				
TOTAL I	10 257 597	10 257 597		
Produits non liés à la générosité du public				
Cotisations avec contrepartie				
Parrainage des entreprises				
Contributions financières sans contrepartie	196 141			
Autres produits non liés à la générosité du public	634 345			
TOTAL II	830 486			
Subventions et autres concours publics III	525 891			
Reprises sur provisions et dépréciations IV	17 180			
Utilisations des fonds dédiés antérieurs V	1 355 465	1 325 465		
TOTAL (I à V)	12 986 619	11 583 062		
Charges par destinations				
Missions sociales				
Réalisées en France				
Actions réalisées par l'organisme	1 220 194	1 132 240		
Versements à un organisme central ou à d'autres organismes agissant en France				
Réalisées à l'étranger				
Actions réalisées par l'organisme				
Versements à un organisme central ou à d'autres organismes agissant à l'étranger	6 679 482	6 420 464		
TOTAL I	7 899 676	7 552 704		
Frais de recherche de fonds				
Frais d'appel à la générosité du public	1 453 580	1 453 580		
Frais de recherche d'autres ressources	38 393			
TOTAL II	1 491 973	1 453 580		
Frais de fonctionnement III	1 110 742	438 077		
Dotations aux provisions et dépréciations IV	10 884			
Impôt sur les bénéfices V				
Report en fonds dédiés de l'exercice VI	2 371 911	2 037 268		
TOTAL (I à VI)	12 885 186	11 481 629		
EXCÉDENT OU DÉFICIT	101 433	101 433		

Compte de résultat par origine et destination (Suite)

Contributions volontaires en nature	30/09/2021		30/09/2020	
	TOTAL	Dont générosité du public	TOTAL	Dont générosité du public
Produits par origines				
Contributions volontaires liées à la générosité du public				
Bénévolat	33 091			
Prestations en nature	27 318			
Dons en nature				
TOTAL I	60 409			
Contributions volontaires non liées à la générosité du public II				
Concours publics en nature				
Prestations en nature				
Dons en nature				
TOTAL III				
TOTAL (I + II + III)	60 409			
Charges par destinations				
Contributions volontaires aux missions sociales				
Réalisées en France	33 091			
Réalisées à l'étranger	27 318			
TOTAL I	60 409			
Contributions volontaires à la recherche de fonds II				
Contributions volontaires au fonctionnement III				
TOTAL (I + II + III)	60 409			

Compte d'emploi annuel des ressources collectées auprès du public

(Loi n°91-772 du 7 août 1991)

Emplois par destination	30/09/2021	30/09/2020	Ressources par origine	30/09/2021	30/09/2020
Emplois de l'exercice			Ressources de l'exercice		
Missions sociales			Ressources liées à la générosité du public		
Réalisées en France			Cotisations sans contrepartie		
Actions réalisées par l'organisme	1 132 240		Dons, legs et mécénats		
Versements à un org. central ou d'autres org. agissant en France			Dons manuels	10 257 597	9 756 185
Réalisées à l'étranger			Legs, donations et assurance-vie		
Actions réalisées par l'organisme			Mécénats		
Versements à un org. central ou d'autres org. agissant à l'étranger	6 420 464	7 525 370	Autres ressources liées à la générosité du public		
TOTAL I	7 552 704	7 525 370			
Frais de recherche de fonds					
Frais d'appel à la générosité du public	1 453 580	1 267 923			
Frais de recherche d'autres ressources					
TOTAL II	1 453 580	1 267 923			
Frais de fonctionnement III	438 077	607 096			
TOTAL EMPLOIS	9 444 361	9 400 389	TOTAL RESSOURCES I	10 257 597	9 756 185
Dot. aux prov. et dépréciations IV			Rep. sur prov. et dépréciations II		
Reports en fonds dédiés de l'exercice V	2 037 268		Utilisat. des fonds dédiés anté. III	1 325 465	-119 206
Excédent de la génér. du public de l'ex.	101 433	236 590	Déficit de la génér. du public de l'ex.		
TOTAL	11 583 062	9 636 979	TOTAL	11 583 062	9 636 979

Ressources reportées liées à la générosité du public en début d'exercice (hors fonds dédiés)	673 640	1 800 304
(+) Excédent ou (-) insuffisance de la générosité du public	101 433	236 590
(-) Invest. et (+) désinvest. nets liés à la générosité du public de l'ex.		
Ressources reportées liées à la générosité du public en fin d'exercice (hors fonds dédiés)	775 073	2 036 894

Contributions volontaires en nature	30/09/2021	30/09/2020		30/09/2021	30/09/2020
Emplois de l'exercice			Ressources de l'exercice		
Contributions volontaires aux missions sociales			Contributions volontaires liées à la générosité du public		
Réalisées en France	60 409	57 429	Bénévolat	33 091	57 429
Réalisées à l'étranger			Prestations en nature	27 318	
TOTAL I	60 409	57 429	Dons en nature		
Contributions volontaires à la recherche de fonds II					
Contributions volontaires au fonctionnement III					
TOTAL	60 409	57 429	TOTAL	60 409	57 429

Fonds déd. liés à la génér. du public	30/09/2021	30/09/2020
Fonds dédiés en début d'exercice	1 325 465	1 236 258
(-) Utilisation	1 325 465	1 232 846
(+) Report	2 037 268	1 352 053
Fonds dédiés en fin d'exercice	2 037 268	1 355 465

Annexe au compte d'emploi des ressources collectées auprès du public

Le Compte d'Emploi des Ressources a été établi conformément aux dispositions du règlement ANC n°2018-06 modifié par l'ANC n°2020-08.

En application de l'article 432-19 du règlement ANC n°2018-08, l'association a recalculé le montant des ressources reportées liées à la générosité du public hors fonds dédiés, à l'ouverture de l'exercice 2020-2021, afin qu'il soit égal au solde des fonds propres disponibles collectés auprès du public. L'activité de l'association étant principalement liée à la générosité du public, les autres financements sont soit utilisés en totalité soit inscrits en fonds dédiés à la clôture des comptes annuels. Ainsi, les fonds propres de l'association au 30/09/2020 et au 30/09/2021 correspondent en totalité à la générosité du public.

Ressources par origine

Les Ressources collectées correspondent à l'intégralité des dons reçus lors de la collecte.

Emplois par destination

L'association Vision du monde, reconnue d'intérêt général, a pour mission sociale de venir en aide aux enfants les plus vulnérables dans le monde, notamment grâce au parrainage, à travers des programmes d'urgence et de développement à long terme.

Les ressources collectées sont destinées aux emplois suivants :

Missions sociales

Les dépenses de missions sociales correspondent :

- aux versements de fonds aux différents programmes financés par l'association et l'organisation World Vision à travers le monde,
- aux actions réalisées par l'association.

Versements aux programmes

Les dons collectés auprès du public sont versés aux programmes selon les règles suivantes :

- 85% des dons aux cadeaux spéciaux. Le montant minimum d'un cadeau spécial est désormais fixé à 90€,
- 80% des dons aux projets spéciaux et d'urgence à l'exception des programmes pour lesquels le taux de reversement est spécifique :
 - Projet « IFI Liban » et « Alstom Vietnam » 100%
 - Projet « Wash EDF » 100%
 - Projet « bancs tables Baoulé » 88,69%
 - Projet « Aurélie Kodat maternité Diokoul » 85%
 - Projet « équipement 4 écoles Mali » 90%
 - Projet « toilettes pour filles Yen Binh » 91,91%
 - Projet « 6K wash » 94,93%
- et 67,65% des autres dons (parrainage, dons divers).

Annexe au compte d'emploi des ressources collectées auprès du public (suite)

Actions réalisées par l'association

Ces dépenses correspondent aux frais de personnel (frais d'exploitation liés inclus), en charge de la gestion de programmes en France :

- toutes les charges directes liées au service Programmes et Communication, charges de personnel et charges locatives comprises,

70% des charges directes liées au service Relations donateurs, charges de personnel et charges locatives comprises.

Frais d'appel à la générosité du public

- Les charges directes liées aux services Marketing, Philanthropie et Réseau bénévole,
- Les charges de personnel et charges locatives comprises pour ces trois services.

Frais de fonctionnement

- Les autres charges directes (Finance, Direction, et Frais généraux),
- Les charges de personnel et les charges locatives du service Finance et Direction.

Organisation de la comptabilité analytique :

Les dépenses directes sont imputées aux différents centres analytiques au moment de leur enregistrement.

Les charges de personnel et les charges locatives sont réparties dans les différentes missions selon une clé de répartition. Cette clé est déterminée en fonction de l'affectation du temps de travail aux missions menées par le salarié.

Ventilation des ressources d'exploitation

Prestations services - ous location	164 549
Subventions d'exploitation	525 891
Dons	10 257 597
Mécénats	74 792
Contributions financières	196 141
Utilisations des fonds dédiés	1 355 465
Transferts de charges	393 494
Autres	1 509
TOTAL	12 969 438

Concours et subventions publics obtenus au cours de l'exercice

	Union européenne	État	Collectivité territoriale	CAF	Autres	TOTAL
Concours Publics						
Subventions d'exploitation	184 860	304 410	14 000		22 622	525 891
Subventions d'investissement						
TOTAL	184 860	304 410	14 000		22 622	525 891

Variation des fonds propres art.432.22

Variation des fonds propres	Montant en début d'exercice	Affectation du résultat	Augmentations	Diminutions ou consommations	Montant en fin d'exercice
Fonds propres sans droit de reprise					
- dont générosité du public					
Fonds propres avec droit de reprise					
- dont générosité du public					
Écarts de réévaluation					
Réserves					
- dont générosité du public					
Report à nouveau	562 188		111 452		673 640
- dont générosité du public			111 452		
Excédent ou déficit de l'exercice	111 452	111 452	101 433		101 433
- dont générosité du public		111 452	101 433		
Situation nette	673 640	111 452	212 885		997 977
- dont générosité du public		111 452	212 885		
Dotations consommables					
- dont générosité du public					
Subventions d'investissement					
Provisions règlementées					
TOTAL	673 640	111 452	212 885		997 977
- dont générosité du public		111 452	212 885		

Variations des fonds dédiés

	À l'ouverture de l'exercice	Reports	Utilisations		Transferts (1)	À la clôture de l'exercice	
			Montant global	dont rembours.		Montant global (2)	dont fonds correspondant à des projets sans dépense au cours des 2 derniers exercices
Subventions d'exploitation							
FD subventions		334 642				334 642	
TOTAL		334 642				334 642	
Contributions financières d'autres organismes							
TOTAL							
Ressources liées à la générosité du public							
FD parrainages	1 159 037	1 908 043	1 159 037			1 908 043	
FD cadeaux spéciaux	47 351	36 085	47 351			36 085	
FD projets spéciaux	149 076	93 140	149 076			93 140	
TOTAL	1 355 464	2 037 268	1 355 464			2 037 268	
TOTAL GÉNÉRAL	1 355 464	2 371 910	1 355 464			2 371 910	

(1) Transferts : si émission, mettre le montant en négatif, si réception, mettre le montant en positif
(2) Montant global = Montant début d'exercice + Report - Utilisations + Transferts

Variations des fonds reportés

	Au début de l'exercice	Augment.	Diminutions	À la clôture de l'exercice
Legs ou donations				
TOTAL				
Donations temporaires d'usufruit				
TOTAL				
TOTAL GÉNÉRAL				

Engagements financiers donnés

Catégories d'engagements	TOTAL	Au profit de				
		Dirigeants	Filiales	Participations	Autres entreprises	Autres
Avals et cautions :	70 050					70 050
caution bancaire sur loyer assortie						
d'un gage sur les instruments						
financiers de VDM						
TOTAL	70 050					70 050

Engagements financiers reçus

Catégories d'engagements	TOTAL	Dirigeants	Filiales	Participations	Autres entreprises liées	Autres
HSBC au titre des loyers	200 000					200 000
'Expiration de l'engagement '						
30/09/2022						
TOTAL	200 000					200 000

Effectif moyen

Catégories de salariés	Salariés	En régie
Cadres	12	
Agents de maîtrise et techniciens	12	
Employés	5	
Ouvriers		
Apprentis sous contrat	2	
TOTAL	31	

Honoraires des commissaires aux comptes

Type d'honoraires	Montant
Contrôle légal des comptes	22 793
Conseils et prestations de services	
TOTAL	22 793

Variations des fonds dédiés

	À l'ouverture de l'exercice			Reports	Utilisations		Transferts (2)	À la clôture de l'exercice	
	Montant global avant changement de méthode lié à l'ANC 2018-06	Impact du changement de méthode lié à l'ANC 2018-06	Montant global après changement de méthode lié à l'ANC 2018-06 (1)		Montant global	dont rembours.		Montant global (3)	dont fonds corresp. à des projets sans dépense au cours des 2 derniers exercices
Subventions d'exploitation									
FD subventions				334 642				334 642	
TOTAL				334 642				334 642	
Contributions financières d'autres organismes									
FD Fonds d'urgence		30 000	30 000		30 000				
TOTAL		30 000	30 000		30 000				
Ressources liées à la générosité du public									
FD parrainages	1 159 037		1 159 037	1 908 043	1 159 037			1 908 043	
FD cadeaux spéciaux	47 351		47 351	36 085	47 351			36 085	
FD projets spéciaux	149 076	-30 000	119 076	93 140	119 076			93 140	
TOTAL	1 355 464	-30 000	1 325 464	2 037 268	1 325 464			2 037 268	
TOTAL GÉNÉRAL	1 355 464		1 355 464	2 371 910	1 355 464			2 371 910	
(1) Montant après changement = Montant avant changement + Impact									
(2) Transferts : si émission, mettre le montant en négatif, si réception, mettre le montant en positif									
(3) Montant global = Montant après changement + Report - Utilisations + Transferts									

Variations des fonds reportés

	À l'ouverture de l'exercice			Augment.	Diminutions	À la clôture de l'exercice
	Montant global avant changement de méthode lié à l'ANC 2018-06	Impact du changement de méthode lié à l'ANC 2018-06	Montant global après chang. de méthode lié à l'ANC 2018-06			
Legs ou donations						
TOTAL						
Donations temporaires d'usufruit						
TOTAL						
TOTAL GÉNÉRAL						